

**CONCOURS INTERNE ET DE 3<sup>ème</sup> VOIE  
TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

**SESSION 2018**

**ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 4 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : INGÉNIERIE, INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 26 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

- Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous êtes technicien principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe au sein de la direction des systèmes d'information de la région Technirégion.

La région s'étend sur 9 500 km<sup>2</sup> et compte 3 départements pour environ 2 800 000 habitants. Sur son territoire, se trouvent 62 lycées publics d'enseignement général, technique ou professionnel et 3 établissements d'enseignement agricoles. Dans le cadre de ses compétences, la région s'occupe notamment de l'entretien et du fonctionnement de ces établissements.

En qualité de chef de projet, vos missions consistent à assurer le bon fonctionnement des applications métiers existantes dont vous avez la charge :

- Alimenter les tableaux de bord de suivi
- Gérer et anticiper les risques et les aléas
- Piloter les relations avec les parties prenantes
- Assurer la disponibilité des applications
- Suivre et intégrer les évolutions logicielles

Une autre partie de vos missions est dévolue à la mise en place de nouveaux applicatifs métiers :

- Etude des besoins avec les utilisateurs finaux
- Participation à la rédaction du cahier des charges
- Mise en service

Le directeur général des services (DGS) souhaite que soit mise en place une politique régionale permettant d'optimiser les coûts d'investissement dans les lycées en termes d'équipements et de mobilier par destination qui occupent une part importante du budget de la collectivité.

Votre responsable de service vous confie ce projet en lien avec la direction des établissements qui souhaite mettre en place une solution de gestion de cet inventaire.

Il souhaite donc la création d'un outil d'inventaire qui permet notamment de connaître les quantitatifs des équipements informatiques, adossé à un système de « ticketing » pour la gestion de leur maintenance afin de prévoir les vagues de renouvellement à mettre en place.

Pour répondre à la commande qui vous est faite, vous répondrez aux questions suivantes à partir des éléments fournis, de vos connaissances et de votre expérience professionnelle.

### **Questions :**

#### **Question 1 (3 points)**

Quels sont les agents et les interlocuteurs devant être associés à ce projet ?

#### **Question 2 (7 points)**

Décrivez la démarche méthodologique que vous allez mettre en œuvre afin de mener le projet qui vous est confié.

### Question 3 (5 points)

Quels sont les freins possibles à l'élaboration de ce projet, leurs conséquences et les moyens de les contourner ?

### Question 4 (2 points)

Décrivez une méthode permettant de suivre l'évolution du projet.

### Question 5 (3 points)

Décrivez les incidences de la mise en production de ce nouvel outil sur les procédures d'achat et de dotation à destination des établissements publics locaux d'enseignement.

#### Liste des documents :

- Document 1 :** **Comment faire un inventaire des stocks en 4 étapes.**  
*bic-conseil.com - Sylvain LIPA - Consulté en 2017.*  
(2 pages)
- Document 2 :** **Guide des opérations d'inventaire** (Extraits).  
*Comité national de fiabilité des comptes locaux - Juin 2014.*  
(2 pages)
- Document 3 :** **L'inventaire physique.**  
*l-expert-comptable.com - Février 2014.*  
(1 page)
- Document 4 :** **LA PROCEDURE « SORTIES D'INVENTAIRE » des biens immobilisés.**  
*Rectorat de Caen - Novembre 2014.*  
(5 pages)
- Document 5 :** **Logiciel de gestion des services d'assistance** (Extrait).  
*wikipedia.org - Consulté en 2017.*  
(2 pages)
- Document 6 :** **GLPI et FusionInventory : le retour d'expérience de deux universités.**  
*Les Journées Réseaux - Montpellier - 2013.*  
(9 pages)
- Document 7 :** **GLPI : gestion de parc informatique avec helpdesk.**  
*projet-plume.org - Consulté en 2017.*  
(2 pages)

**Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*

